

FRANCE LYMPHOME ESPOIR

Association Loi 1901 créée en 2006
Siège social : 1 Avenue Claude Vellefaux
75475 PARIS CEDEX 10

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019

Silvia DANA-ECHEVARRIA

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRITE A LA CRRCC DE PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire¹, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FRANCE LYMPHOME ESPOIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes

¹ Nomination du Commissaire aux comptes titulaire le 10 mai 2017, selon AGO.

comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- a) L'existence des disponibilités en Trésorerie à hauteur de 494 902 euros dont 231 761 euros en placements de Livret d'Épargne ainsi que 100 153 euros en investissements financiers. Information indiquée dans le Bilan de l'Association ainsi que dans le chapitre de « Notes Relatives à certains postes du Bilan et du Compte du résultat ». Mes travaux ont consisté à demander une confirmation de soldes bancaires à l'ensemble des institutions bancaires y afférentes ainsi que les relevés bancaires respectifs. Ceux-ci sont en harmonie avec les rapprochements bancaires pour chaque entité financière.
- b) La conformité des obligations légales pour la conformation des Fonds Associatifs à hauteur de 390 309 euros indiqué dans le bilan. (cf. Annexe – Notes relatives à certains postes du Bilan et du Compte du Résultat). Mes travaux ont consisté à obtenir et à prendre connaissance de l'historique comptable ainsi que les procès-verbaux des décisions de l'Assemblée Générale ainsi que du Conseil d'administration.
- c) La réalité et l'exhaustivité des Charges d'Exploitation pour un montant de 468 202 euros indiqués dans le Compte du Résultat. Mes travaux ont consisté à m'entretenir avec les personnes responsables d'autoriser les « bon à payer » et de m'assurer du bien-fondé des procédures internes pour le paiement aux divers fournisseurs. Sur la base d'un échantillon des achats et des prestations effectués dans l'exercice, nous avons demandé et obtenu les pièces justificatives respectives.
- d) La réalité et l'exhaustivité des Produits d'Exploitation à hauteur de 440 701 euros indiqué dans le compte du résultat. Mes travaux ont consisté à revoir l'ensemble des procédures internes pour la réception des dons et pour l'émission des reçus fiscaux ainsi que les documents contractuels concernant les subventions privées. Sur la base d'un échantillon des produits établis dans l'exercice, nous avons demandé et obtenu les pièces justificatives respectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des rapports et des autres documents adressés aux Membres de l'Association

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du dirigeant et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser la activité de l'association.

A la clôture de chaque exercice, le Président dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date. Par délégation, le Trésorier s'en charge de l'établissement des comptes annuels.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de ma responsabilité de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Paris, le 15 juin 2020

Silvia DANA-ECHEVARRIA

Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	ACTIF	AU 31 DECEMBRE 2019			Au 31/12/2018
		VALEUR BRUTE	AMORT. & PROVIS.	VALEUR NETTE	
A C T I F	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	.Logiciels informatiques				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 718,30	3 202,93	1 515,37	1 934,37
	Installations et Aménagements Divers	1 406,02	1 406,02		
	Matériel de bureau et informatique	3 312,28	1 796,91	1 515,37	1 934,37
	Mobilier				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15,00		15,00	15,00
.Parts Crédit Mutuel	15,00		15,00	15,00	
	TOTAL I	4 733,30	3 202,93	1 530,37	1 949,37
C I R C U L A N T	CREANCES & COMPTES RATTACHES	18 783,37		18 783,37	22 990,18
	Cotisants et Donateurs	15 020,00		15 020,00	20 750,00
	Avances fournisseurs	544,41		544,41	
	Autres	3 218,96		3 218,96	2 240,18
	PLACEMENTS:VAL.MOBILIERES & AUTRES	331 915,26		331 915,26	270 704,54
	Livret Crédit Agricole	46 085,97		46 085,97	85 537,87
	Livret Crédit Mutuel	185 675,75		185 675,75	185 166,67
	Primorial	100 153,54		100 153,54	
	DISPONIBILITES	162 986,45		162 986,45	243 701,94
	Crédit Agricole	162 766,28		162 766,28	223 627,37
CIC Paris-Jaurés	(70,00)		(70,00)	19 784,57	
.Caisse	290,17		290,17	290,00	
D E C O M P T E S	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 987,83		2 987,83	3 224,09
	.Charges constatées d'avance	2 987,83		2 987,83	3 224,09
	TOTAL II	516 672,91		516 672,91	540 620,75
	TOTAL GENERAL	521 406,21	3 202,93	518 203,28	542 570,12

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	PASSIF	AU 31 DECEMBRE 2019			Au 31/12/2018
		AVANT MOUV.	MOUV.	APRES MOUV.	
A S S O C I E T E S F O N D S A S S O C I A T I F S	FONDS PROPRES	344 705,65	45 601,14	390 306,79	415 805,18
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Réserves				
	Report à nouveau	359 795,44	45 601,14	405 396,58	359 795,44
	Résultat de l'exercice	(15 089,79)		(15 089,79)	45 601,14
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
	Fonds associatifs avec droit de reprise - legs et donations				
	TOTAL I	344 705,65	45 601,14	390 306,79	415 805,18
P R O V	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
	Pour risques Pour charges				
F O N D S D E D I E S	FONDS DEDIES	72 915,03		72 915,03	73 895,73
	Sur subventions de fonctionnement				
	Sur autres ressources	72 915,03		72 915,03	73 895,73
	TOTAL II	72 915,03		72 915,03	73 895,73
D E T T E S	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES D'INVEST.				
	.Capital et Intérêts				
	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES DE TRESOR.				
	.Capital et Intérêts				
	AUTRES DETTES			54 981,46	52 009,21
	.Fournisseurs et comptes rattachés			38 135,33	31 882,23
	.Dettes relatives au personnel			4 845,73	7 791,58
.Dettes Fiscales et Sociales			11 980,00	12 315,00	
.Charges à Payer			20,40	20,40	
C R E D I T S	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				860,00
	.Produits constatés d'avance				860,00
	TOTAL III			54 981,46	52 869,21
	TOTAL GENERAL I+II+III			518 203,28	542 570,12

COMPTE DE RESULTAT			
du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019			
	Exercice N	Exercice N	Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	7 124	1 769	5 355
Prestation de Services	19 004	4 404	14 600
Subvention d'exploitation	229 294	79 958	149 336
Transfert de charges	997	270	727
Collectes	184 283	351 213	-166 930
Autres produits		0	0
TOTAL 1	440 701	437 614	3 088
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	224 403	203 437	20 966
Impôts, taxes et versements assimilés	588	418	170
Salaires et traitements	106 988	75 977	31 011
Charges sociales	42 129	29 655	12 475
Dotations aux amortissements et aux provisions :			0
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	419	216	203
Subventions accordées par l'association	93 674	83 102	10 573
Autres charges			0
TOTAL 2	468 202	392 804	75 398
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-27 501	44 809	-72 310
Produits Financiers	2 241	1 416	
Charges Financières	1 000		1 000
RESULTAT FINANCIER	1 241	1 416	
Produits Exceptionnels			0
Charges Exceptionnelles	220		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-220	0	0
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs	70 408	34 116	36 292
Engagements à réaliser sur ressources affectés	59 019	34 741	24 278
TOTAL DES PRODUITS	513 351	473 146	40 205
TOTAL DES CHARGES	528 441	427 545	100 896
EXCEDENT OU DEFICIT	-15 090	45 601	-60 691

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	227 328	93 139
Dons en nature	118 689	
Total		
Charges		
Bénévolat	227 328	93 139
Mise à disposition de biens	118 689	
Total		

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

- I. REGLES, METHODES COMPTABLES et FAITS SIGNIFICATIFS**
- II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**
- III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**
- IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**
- V. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DE RESSOURCES**

I. REGLES, METHODES COMPTABLES et FAITS SIGNIFICATIFS

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

1.- Règles et Méthodes Comptables

) Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels et fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable. En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, l'association a établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels,

) Principes comptables généraux

Les comptes sont établis dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, de prudence, de permanence des méthodes et ont pour objet de fournir une image fidèle,

) Durée et période de l'exercice comptable

Les comptes sont établis en Euros, ils couvrent la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019,

) Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu cette année, Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue : 5 ans pour les installations, aménagements agencements divers et 3 ou 5 ans pour le matériel informatique. Les dépenses, rémunérations des salaires et les charges sociales sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement,

2.- Faits Significatifs :

) Principales Activités en 2019

- Organisation, comme chaque année de la Journée Mondiale des Lymphomes-JML. Etablissement d'une plateforme numérique avec des témoignages de patients et professionnels.
- Colloque 2019 à Montpellier. Thème : revivre après un lymphome.

- Réunions d'informations avec les centres de soins : Tours, Rouen, Marseille, La Roche sur -Yon, Nancy, Quimper, Poitiers, Dijon, Amiens. 9 présentations dans l'année.
- 3ème édition de « La Dieblingeoise ». Marche et course organisée au profit de FLE.
- Concert à l'opéra de Marseille au profit de FLE. Plus de 1200 personnes.
- Une sortie en mer, réunissant patients et proches, des bateaux mobilisés pour cette journée, de Lorient à l'île de Groix.

)] **L'activité de l'association et l'explication du résultat :**

	2019	2018	Variation
Produits de l'exercice	513 351	473 146	+ 40 205
Dont Collectes et Donations	184 283	351 213	-166 930
Charges de l'exercice	528 441	427 545	+ 100 896
Dont Masse Salariale	106 988	75 977	+ 31 011
Charges Patronales	42 129	29 655	+ 12 474
Résultat NET	(15 090)	45 601	(60 691)

Le déficit de 15 k€ est dû principalement à deux facteurs :

- La baisse de la collecte au niveau de cotisations et donations, 184 k€ en 2019 face à 351 k€ en 2018. Malgré une hausse significative des subventions privées (229 k€ en 2019, 79 k€ en 2018)
- La hausse de la masse salariale assez exceptionnelle : 149 k€ en 2019 face à 106 k€ en 2018 (charges patronales incluses)

**II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET
DU COMPTE DU RESULTAT**

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DU RESULTAT

1.- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2018

Libellé	Date d'acq. 1	Prix de revient	Amort. Mode	Amort. Taux	Mt amort. Antérieurs	Mt amort. de l'année
WANACOM STAND PLIABLE	14/03/2013	1406,00 EUR	L	20,00	1406,00 EUR	
2 ORDINATEURS	14/06/2013	1218,00 EUR	L	33,33	1218,00 EUR	
HP ENVY 13-ab040nf Ultrabook 13 "	27/04/2018	699,00 EUR	L	20,00	95,00 EUR	140,00 EUR
HP ENVY 13-ab040nf Ultrabook 13 "	18/07/2018	628,00 EUR	L	20,00	57,00 EUR	125,00 EUR
HP ENVY 13-ad009nf Ultrabook HD 13"	14/12/2018	768,00 EUR	L	20,00	8,00 EUR	154,00 EUR
Total		4718,00 EUR			2784,00 EUR	419,00 EUR

2.- ETAT DE CHARGES A PAYER

Fournisseurs, factures non parvenues :		34 848,12
C. ROFFAIEN décembre 2019	: 1 400,00	
RCP Communication	: 25 200,00	
Commissaire aux Comptes	: 7 564,12	
A. WILSON	: 684,00	
Charges sociales à payer :		588,00
Uniformation 2019	: 588,00	
Charges diverses à payer :		20,40
Euro-Information 16/12-31/12/19		

3.- ETAT DE CHARGES CONSTATES EN AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
Assurance SMACL 2020	: 670,09	
Gueudet Location voiture janvier 2020	: 295,90	
D. DUBOIS Colloque 2020	: 756,00	
ALC 1/1-24/8/20	: 704,35	
ALTEO 10/1/20-9/2/20	: 456,00	
KANTAR 1/1-9/7/20	: 105,49	
TOTAL		2 987,83

[Tapez ici]

4.- DETAIL DES CHARGES

N° de compte	Intitulé du compte	Cumul débit	Cumul crédit	Solde débit	Solde crédit
604000	ACHATS ETUDES & SERVICES	19173,65 EUR	756,00 EUR	18417,65 EUR	
604100	SITE INTERNET	17982,48 EUR	1188,00 EUR	16794,48 EUR	
604400	COLLOQUE	420,00 EUR		420,00 EUR	
606140	CARBURANT	2974,64 EUR		2974,64 EUR	
606300	FOURNITURES ENTRETIEN ET P	139,30 EUR		139,30 EUR	
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVE	1358,64 EUR		1358,64 EUR	
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	1606,00 EUR		1606,00 EUR	
613500	LOCATIONS MOBILIERES	253,99 EUR		253,99 EUR	
613520	LOCATION VEHICULE CP	3846,42 EUR	295,90 EUR	3550,52 EUR	
615600	MAINTENANCE	2045,58 EUR	704,35 EUR	1341,23 EUR	
616000	PRIMES D'ASSURANCE	2317,38 EUR	670,09 EUR	1647,29 EUR	
618500	FRAIS DE COLLOQUES SEMINA	22051,06 EUR		22051,06 EUR	
618800	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	3344,00 EUR		3344,00 EUR	
621100	PERSONNEL EXTERIEUR	419,00 EUR		419,00 EUR	
622600	HONORAIRES CONSULTANTS	39043,57 EUR		39043,57 EUR	
622700	FRAIS D'ACTES	50,00 EUR		50,00 EUR	
623400	CADEAUX	591,20 EUR		591,20 EUR	
623600	CATALOGUES ET IMPRIMES	24905,26 EUR	19,63 EUR	24885,63 EUR	
623700	PUBLICATIONS	25200,00 EUR		25200,00 EUR	
623710	SPONSORING	301,75 EUR		301,75 EUR	
624000	FRAIS de TRANSPORT	26,62 EUR		26,62 EUR	
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	41805,16 EUR	821,19 EUR	40983,97 EUR	
625110	DEPLACEMENTS DES NON ADH	944,14 EUR		944,14 EUR	
625700	RECEPTIONS	7887,15 EUR		7887,15 EUR	
626100	LIAISONS INFORMATIQUES	365,18 EUR		365,18 EUR	
626300	AFFRANCHISSEMENTS	5921,29 EUR		5921,29 EUR	
626400	HEBERGEMENT SITE INTERNET	585,60 EUR		585,60 EUR	
626500	TELEPHONE	669,07 EUR		669,07 EUR	
627100	SERVICES BANCAIRES	1607,23 EUR	17,50 EUR	1589,73 EUR	
627200	FRAIS CHEQUES DEJEUNERS	63,00 EUR		63,00 EUR	
627500	FRAIS ALVARUM	113,30 EUR		113,30 EUR	
628100	COTISATIONS PROFESSIONNEL	969,54 EUR	105,49 EUR	864,05 EUR	
633300	PART. EMPLOY. FORM PROF.C	588,00 EUR		588,00 EUR	
641000	REMUNERATION BRUTE PERSO	202265,80 EUR	95277,40 EUR	106988,40 EUR	
645100	COTISATIONS URSSAF	46040,70 EUR	21509,80 EUR	24530,90 EUR	
645200	COTISATIONS PREVOYANCE/M	3977,76 EUR	1988,88 EUR	1988,88 EUR	
645310	COTISATIONS RETRAITE	12985,05 EUR	5912,96 EUR	7072,09 EUR	
645400	COTISATIONS POLE EMPLOI	8495,13 EUR	4001,62 EUR	4493,51 EUR	
647000	AUTRES CHARGES SOCIALES	6400,51 EUR	2808,00 EUR	3592,51 EUR	
647500	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARM	451,44 EUR		451,44 EUR	
651600	DROITS D'AUTEUR ET DE REPR	926,56 EUR		926,56 EUR	
657000	SUBV.VERSEES PAR L'ASSOCI	80000,00 EUR		80000,00 EUR	
658800	CHARGES LIEES AUX MISSIONS	5490,61 EUR		5490,61 EUR	
661600	INTERETS BANCAIRES	1000,00 EUR		1000,00 EUR	
671300	DONS, LIBERALITES	7257,00 EUR		7257,00 EUR	
678000	AUTRES CHARGES EXCEPTION	220,00 EUR		220,00 EUR	
681100	DOTATIONS AUX AMORT. IMMOE	419,02 EUR		419,02 EUR	
689400	ENGAGEMENTS à REALISER S/	59018,73 EUR		59018,73 EUR	
TOTAL CLASSE 6		664517,51 EUR	136076,81 EUR	528440,70 EUR	

5.- DETAIL DES PRODUITS

706000	PRESTATIONS de SERVICES		19003,90 EUR		19003,90 EUR
708010	OBJETS PROMOTIONNELS		540,00 EUR		540,00 EUR
708020	BILLETS EVENEMENTS		6583,51 EUR		6583,51 EUR
741000	SUBVENTIONS PUBLIQUES		300,00 EUR		300,00 EUR
741100	SUBVENTIONS PRIVEES		223980,00 EUR		223980,00 EUR
741201	AIDE A L'EMPLOI		5013,68 EUR		5013,68 EUR
754000	DONS ANNEE N	65,00 EUR	101112,70 EUR		101047,70 EUR
754100	DONS affectés RECHERCHE - ANNEE N		52175,65 EUR		52175,65 EUR
754111	DONS affectés AJA		2970,00 EUR		2970,00 EUR
754200	DONS affectés QDV - ANNEE N		8830,00 EUR		8830,00 EUR
756000	COTISATIONS ANNEE N		19260,00 EUR		19260,00 EUR
764100	INTERETS LIVRET A		578,85 EUR		578,85 EUR
764200	INTERETS LIVRET CREDIT MUTUEL		509,08 EUR		509,08 EUR
768000	AURTES PRODUITS FINANCIERS		1153,54 EUR		1153,54 EUR
789400	REPRISE FONDS DEDIES		70408,00 EUR		70408,00 EUR
791000	TRANSFERTS DE CHARGES D'E	648,00 EUR	1645,00 EUR		997,00 EUR
TOTAL CLASSE 7			713,00 EUR	514063,91 EUR	513350,91 EUR

6.- TABLEAU DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES 2018				
Ressources	Fonds dédiés à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Montants des fonds dédiés restant à engager en fin d'exercice
Dons manuels affectés à la RECHERCHE	40 824,00	-40 000,00	48 435,33	49 259,33
Dons manuels affectés au Lymphome de HODGKIN	2 050,00			2 050,00
Dons manuels affectés à la RECHERCHE pour les AJA*	31 022,00	-20 000,00	3 134,10	14 156,10
dons manuels affectés à la QUALITE DE VIE DU PATIENT/ACTIONS AUX MALADES	10 408,00	-10 408,00	7 449,30	7 449,30
TOTAUX	84 304,00	-70 408,00	59 018,73	72 914,73

**III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES
INFORMATIONS**

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1.- Autres Informations

) Engagements financiers :

- o Loyers véhicule 12 mois soit un montant total de 3 711,24 €(309,27x 12)

) Engagements hors bilan : Néant

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

V. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	EMPLOIS 2019 Compte de Résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public 2019	RESSOURCES	Ressources collectés sur 2019 Compte de Résultat	Suivi des ressources collectés auprès du public et utilisés en 2019
Missions Sociales	389 219	389 219	Collectés auprès du public	165 023	165 023
réalisés en France	389 219	389 219	<u>Dons et Legs affectés</u>		
réalisés à l'étranger			Dons affectés	63 976	63 976
Frais de recherche de Fonds	4 761	4 761	Dons non affectés	101 048	101 048
Frais de Fonctionnement	75 442	74 222	Legs affectés		
			Legs non affectés		
			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	19 260	19 260
			Autres Fonds Privés		
			Subventions et autres concours privés	223 980	223 980
			Autres produits	34 679	34 679
Total des emplois inscrits au compte de résultat	469 422	468 202	Total des ressources inscrits au compte de résultat	442 943	442 943
Dotations aux provisions			Reprise des provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	59 019		Report des ressources affectées non utilisés des exercices antérieures	70 408	
			Variation des Fonds dédiés collectés		
Excédent de ressources de l'exercice			Insuffisance de ressources de l'exercice	15 090	
RATIOS					
Part des frais de recherche de fonds et de fonctionnement/Total des emplois	1,01%				
Part de la générosité public affectée au financement des missions sociales					

V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI – RESSOURCES

1.- LE PRINCIPE D'ETABLISSEMENT

L'article 4 de la loi du 7 août 1991 fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte emploi ressources collectés auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Le compte d'emploi des ressources est dressé par application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2008-12 du 17 mai 2008 homologué par arrêté interministériel du 11 décembre 2008 et modifiant le règlement comptable CRC 99-01.

-)] **Définition des missions sociales** : celles-ci comprennent entre autres,
 - Nos campagnes d'actions
 - Certaines de nos événements aux thèmes très précis
 - La plupart des produits éditoriaux

-)] **Les clés de répartition**, et tout particulièrement de la répartition du coût de la collecte de fonds, qui est opérée opération par opération en fonction des caractéristiques propres à chacune de ces opérations de collecte.

-)] **La qualification des ressources** et leur distinction entre celles provenant de la générosité du public et les autres. Les ressources collectés auprès du public sont composés par :
 - des dons,

-)] **Le mode d'affectation des ressources** est le suivant :
Les ressources provenant de la générosité du public, financent prioritairement les dépenses en missions sociales qui ne sont pas financées directement par un autre produit et les frais de recherche des fonds.

2.- LES REGLES D'AFFECTION DES FRAIS

Les emplois sont constitués par l'ensemble des charges figurant dans le compte du résultat affectés en fonction de leur destination et non de leur nature. Toutes les charges imputables de manière non ambiguë à l'une des rubriques d'emplois ont été affectées à cette rubrique.

Certaines charges ont dû, en revanche, faire l'objet d'une ventilation entre plusieurs postes.

Les règles suivantes ont été retenues pour cette ventilation :

-)] **Frais de personnel** (salaires, charges sociales)

Ces frais ont été affectés à une rubrique, soit directement, pour les personnes affectées à une tâche correspondant intégralement à la rubrique considérée, soit au moyen d'une

clé de répartition déterminée en fonction du temps de travail consacré à chacune des activités, pour les personnes exerçant des fonctions diversifiées.

) **Frais relatifs à la collecte des fonds**

Actuellement l'association FLE, ne compte pas avec des moyens efficaces pour déterminer un pourcentage concernant les frais relatifs à la collecte de fonds de fonctionnement relatifs à la collecte de fonds. Pour l'instant, il est utilisé une proportion en fonction du résultat comptable.

) **Frais de fonctionnement**

Actuellement l'association FLE, ne compte pas avec des moyens efficaces pour déterminer un pourcentage concernant les frais de fonctionnement. Pour l'instant, il est utilisé une proportion en fonction du résultat comptable.

3.- LE BENEVOLAT 2019

) Nombre d'heures bénévolat : **9 427 heures en 2018 et 9 269,50 heures en 2019**

) Valorisation du Bénévolat 2019 : **227 328 euros**, composé par

- o Heures bénévoles : 4 820,50 x 10,15 €(taux horaire smic) 48 928 euros
- o Heures Conseil d'administration : 4 460 x 40€..... 178 400 euros

) PERMANENCES : 10 permanences d'une journée par mois, pendant 11 mois, soit **1 500 euros**

) SEMINAIRE NOVARTIS estimé à **5 389 euros** par an

) GOOGLE ADWORDS, investissement estimé à environ 10 000 \$ par mois, soit **107 000 euros**

Faisant un total de la valorisation du bénévolat en 2019 de **341 217 euros**

4.- MISE A DISPOSITION DES SALLES

Le siège social à Paris situé dans l'enceinte de l'Hôpital Saint Louis est entièrement mis à disposition de l'association FLE. Estimation du loyer mensuel 400 euros soit **4 800 euros par an**.

5.- AUTRES INFORMATIONS

TOTAL RECETTES 2019 :		513 350,91
DEPENSES ANALYTIQUES 2019 :		528 440,70
MS Recherche :	108 615,33	20,55%
Structure :	71 701,20	13,57%
MS Colloques Congrès :	60 590,89	11,47%
MS Relations patients :	46 957,93	8,89%
MS Communication Ecoute :	40 957,63	7,75%
JMLs :	30 466,92	5,77%
Plaidoyer :	24 432,94	4,62%
MS Recherche AJA :	23 134,10	4,38%
MS Evènements :	17 726,13	3,35%
MS Perm.Conf. Hôpitaux :	13 348,19	2,53%
MS Soutien patients :	13 243,06	2,51%
MS Brochures T.shirt Doc :	11 314,63	2,14%
MS Orelly :	11 304,25	2,14%
Développement Bénévolat :	9 538,69	1,81%
MS Enquêtes :	9 034,05	1,71%
Aide sociale :	6 551,13	1,24%
MS Partenariats Collaborations :	6 141,52	1,16%
Formation :	4 953,65	0,94%
Recherche fonds :	4 761,18	0,90%
Structure (frais CA) :	3 740,23	0,71%
Stands :	3 574,34	0,67%
MS Représentation patients :	3 075,35	0,58%
Lymphorm'Espoir :	2 499,72	0,47%
Bourses :	442,11	0,08%
MS Info Prestations :	335,53	0,06%
TOTAL	528 440,70	100,00%